

**Question orale de Mme Kattrin Jadin au ministre de la Défense,
chargé de la Fonction publique, sur "le protocole d'accord sur la
colocalisation du contrôle aérien civil et militaire sur le site de
Belgocontrol"**

Kattrin Jadin (MR): Monsieur le ministre, afin de s'inscrire pleinement dans le programme Ciel unique européen, le contrôle aérien civil et militaire va être rassemblé sur le site de Belgocontrol à Steenokkerzeel. Ledit programme impose une plus grande coopération entre les différents acteurs du transport aérien. Le déménagement serait prévu pour 2019 tandis que l'ensemble du processus se conclurait vers 2030 avec des économies de l'ordre de 50 à 60 millions d'euros et un partage des connaissances et de l'expérience allant vers une meilleure synergie.

Monsieur le ministre, quel est le calendrier prévu pour la mise en place complète du programme Ciel unique européen en Belgique? Concrètement, quels seront les avantages de cette collaboration? Comment votre département accueille-t-il la mise en place de ce programme?

Steven Vandeput, ministre: Mevrouw de voorzitter, madame Jadin, le projet *Ciel unique européen* est toujours en cours. Nous attendons encore de nouvelles réglementations. Nous pouvons nous attendre à ce que l'implémentation du projet se poursuive encore bien après 2030.

La Défense suit cette réglementation européenne et s'y conforme. La collaboration étroite avec Belgocontrol aura plusieurs avantages, tant au niveau du personnel que du budget. Dans le domaine des opérations, les services de contrôle du trafic aérien seront colocalisés et travailleront dans un premier temps côte à côte. Les services seront graduellement intégrés dans une entité composée de civils et de militaires.

En ce qui concerne le service de météorologie, des activités communes et centralisées en soutien de l'aviation seront également intégrées. Pour les deux domaines, une intégration graduelle de la formation du personnel est également prévue. L'intégration des différents services opérationnels renforcera davantage la coopération technique déjà existante.

La mise en place du programme *Ciel unique européen* est accueillie de manière positive par la Défense, puisqu'il s'agit d'une uniformisation des règles aéronautiques dans l'espace aérien européen.

Kattrin Jadin (MR): Monsieur le ministre, je vous remercie pour ces réponses. J'entends bien que les choses se mettent sérieusement en place, même si l'implémentation complète ne se fera que bien au-delà de 2030. Je vous remercie.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.